



Sept-Îles, le 14 décembre 2012

Monsieur André Proulx
Pétrolia inc.
212, avenue de la Cathédrale
Rimouski (Québec) G5L 5J2

N/Réf. : 7610-09-01-0197400
400992777

Objet : Émission de gaz autour d'un puits exploratoire à l'île d'Anticosti – Chaloupe n° 1

Monsieur,

À la suite de la diffusion du reportage « Anticosti, le paradis menacé », le 25 novembre 2012 à l'émission La semaine verte sur les ondes de Radio-Canada, des plaintes ont été transmises au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs quant à la présence d'émission de gaz au niveau de votre puits Chaloupe n°1. En effet, lors de ce reportage, il était possible de voir des bulles de gaz se dégageant dans l'eau au pourtour de la tête de ce puits.

Cette situation démontre une problématique concernant le dégagement de gaz au niveau du puits. Ainsi, afin de bien cerner cette problématique, nous vous demandons de nous transmettre, d'ici le **21 janvier 2013**, un résumé détaillant la situation de votre puits (débit d'émission, plan d'action envisagé pour documenter la situation, mesures prises pour éliminer l'émission diffuse le cas échéant, etc.).

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec M^{me} Mariepier Arsenault au 418 964-8888, poste 233.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La chef d'équipe,



Brigitte Sirois

BS/MA/hj